

Le 19/06/2014

<p>Origine : Stéphanie ROUSVAL-AUVILLE</p>	<p>Présents : Bernard BAYLE, Laurent BENHAIM, Agnès Caillette-BEAUDOIN, Jacques CHANLIAU, François COULOMB, Yvon DUVAL, Andrée ETORI, Raymond FRAYSSINET, Pierre MARECHAL, Delphine MATHIEU, Evelyne OLHAGARAY, François VALLET, Thierry WALRAVE. Excusés : Laurent ARNOUX, Mouloud BAABOUCHE, Anne-Valérie BOULET, Philippe BRAUN, Sébastien DILLIES, Gaëtan DUREAU, Pierre FENE, Colette GROLLIER, Vincent LANDI, Thinga NGUYEN, Philippe ROLLAND, Pierre SCHAAL.</p>
<p>Suivi par : Stéphanie ROUSVAL-AUVILLE, Bernard BAYLE, David CAUSSE</p>	<p>Copie à : Equipe sanitaire, Sylvie AMZALEG.</p>
<p>Comité MRC du 15 mai 2014 10 heures 00 – 16 heures 00</p>	

Le compte-rendu du Comité MRC du 25 mars 2014 est approuvé.

- **Direction des Relations du Travail**

Les éléments d'actualité sont disponibles sur le site internet. Le comité MRC souhaite des informations plus régulières sur la recommandation patronale. S'agissant de l'aspect formation le comité MRC souhaite un appui du siège pour faire du Benchmark sur les types de formation dispensées sur le champ de l'IRC-IRCT => état des lieux des programmes existants (AUB Santé, AVRA AUVERGENE, ANIDER, SYNTHELYS...) l'idée est de réaliser une mutualisation des programmes et des compétences. A noter que des sociétés d'intérim réalisent aussi des formations pour les infirmières de dialyse.

- **Campagne 2014**

La [note MAJ FEHAP](#) rédigée dans le cadre de la campagne tarifaire 2014 fait l'objet de discussions :

- Facturation des médecins salariés des consultations début juillet le dispositif de facturation sera opérationnel. Une réunion « éditeurs » sera organisée avec la CNAMTS avant cette date.
- CICE PNL compensation pour l'année 2014 reconduite avec la nécessité de bien vérifier les données chiffrées de compensation.

Un temps d'échange dédié avec les ARS est recommandé aux établissements.

- Les données du PMSI devront être de bonne qualité, il convient de renforcer les transmissions PMSI pour la Dialyse en centre et hors centre.
- S'agissant des problématiques / questions de facturation qui deviennent complexes (actes CCAM...) le Comité MRC renouvelle sa demande d'expertises dédiées.
- EPO : l'historique depuis la publication de l'arrêté tarifaire des démarches du siège en lien avec le Comité MRC est rappelé. ([Cf. plan d'actions compte-rendu du 25 mars 2014](#)).

- 2/3 des structures FEHAP d'après la DGOS ne facturaient pas les dépenses d'EPO néphrologique via la liste en sus.
- 13 associations ont déposés un recours contentieux à titre conservatoire auquel la FEHAP s'est associé. Cette démarche s'inscrit dans les démarches d'actions validées en Comité MRC en mars et mai dans l'attente qu' « une sortie de crise » soit trouvé.
- le comté MRC souhaite attirer l'attention des établissements sur les contrôles de l'assurance maladie qui serait menés probablement sur ce dossier.
- Un projet de convention est en cours de rédaction par Maître Maxence Cormier concernant les relations établissements et officines pour l'EPO non néphrologiques.
- Comité Ministériel de suivi de l'EPO 5 mai 2014 : Parmi les informations échangées lors de cette séance il semble que les médecins des CHU choisissent pour leur patients des bio similaire par le biais de leur groupement d'achat. Cette démarche est surprenante sur le plan médical puisque une fois le patient sous biosimilaire il est impossible des changer de molécules. S'agissant des travaux EPO un groupe de travail par la CNAMTS sera prochainement réuni. L'objectif est de mettre en place des indicateurs pour suivre les consommations de dépenses d'érythropoïétines.
- IPAQSS HAS une réunion se tient le 26 juin 2014 sur le sujet des indicateurs HAS en dialyse. Il est signalé que l'indicateur « Anémie » pose problème. Il faut travailler à un indicateur ciblé mais aussi à un indicateur « zone d'acceptabilité » (intervalle de confiance à mettre en place).
- [Circulaire Fer IV 31/01/2014](#) les établissements doivent se mettre en conformité. Le Comité MRC est informé que des discussions seraient en cours à un niveau européen (IDEL pour la délivrance du Fer IV patients à domicile)
- Enquête APDD les récentes informations sur l'enquête sont discutées en séance. Il est essentiel que les Directeurs soient informés des démarches réalisées par l'APDD, le message sur le projet de convention PUI-HAD a adapté au secteur a été relayé par l'APDD sans message d'accompagnement compréhensible et sans contextualisation. [**Le comité MRC rappelle que l'EPO ne doit plus passer par les officines de ville depuis son intégration dans les tarifs.**](#)
- **ATIH enquête de coût Dialyse en centre et hors centre** : Le Comité MRC participe aux travaux et les établissements FEHAP sont invités à porter leur candidature
- [**AG Dialyse Orléans**](#)

Tous les intervenants sont confirmés, 45 participants inscrits à ce jour. Le DG FEHAP viendra à compter du jeudi après-midi. Depuis la réunion du 15/05 tous les supports des interventions sont en ligne et ont été diffusé par mail à l'ensemble des inscrits.

- **Enquête activité FEHAP**

Une conférence téléphonique dédiée est organisée autour des premiers résultats le 27 mai 2014

- **EGR**

Les travaux se poursuivent post EGR avec des groupes de travail : assurance, DOPP, charte qualité, parcours de soins. Le 10 juin prochain une journée de travail sur les parcours est organisée par Renaloo à la FEHAP.

Présentation de l'ADPC sur le développement durable => power point à mettre en lien.
Ce système intéressant est en cours d'homologation le calendrier est proche pour une expérimentation avec l'ADPC (octobre 2015)

Il s'agit d'un dispositif de broyage et de stérilisation en 30 minutes (système vapeur)

1 sac de 30 litres = 5 dialyses

40 litres avant = 13 litres avec ce système de déchets.

⇒ 67 % de réduction en volume

CHU de Lille test accordé par la DGOS, analyse d'effluent en cours.

Les marchés actuels sont les laboratoires, les dentistes.

Prochaine réunion dédiée au parcours de soins IRCT ; le jeudi 3 juillet 2014 de 10h à 14h.